

LA SITUATION ACTUELLE

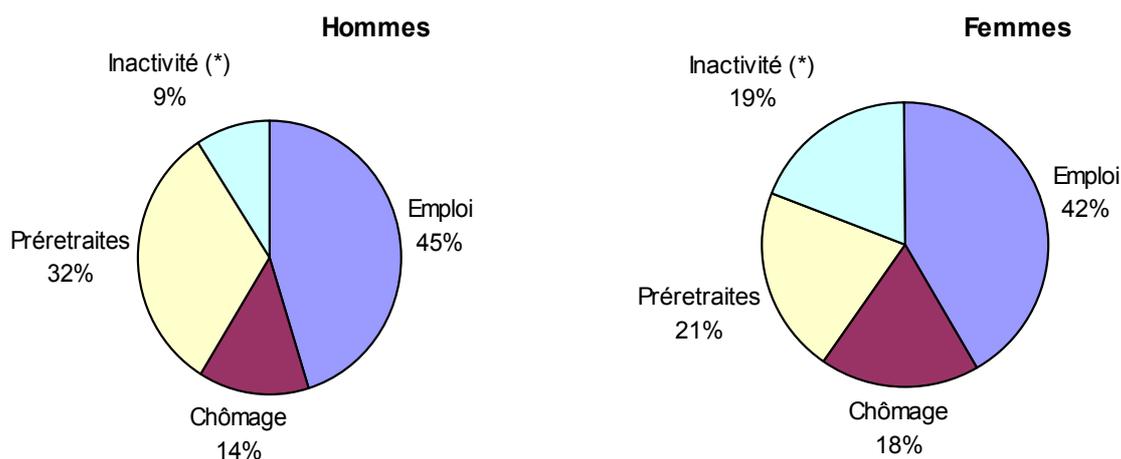
Fiche n°4

Situation de l'emploi et retraite

Les conditions du passage de l'activité à la retraite

La situation de l'emploi s'accompagne depuis de longues années d'une exclusion des actifs de plus de 55 ans sous des formes diverses (préretraites, chômage, etc.) : moins de la moitié des salariés du secteur privé sont encore en activité au moment où ils liquident leur retraite.

Situation professionnelle des individus avant le départ à la retraite (en %)

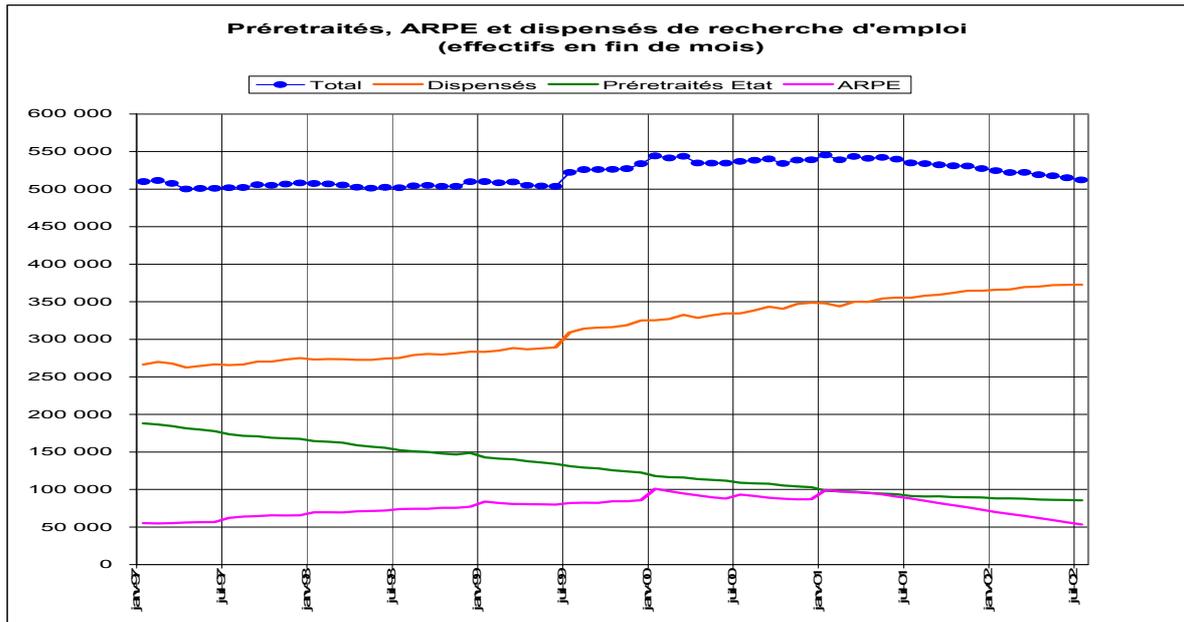


(*) dont invalides, femmes au foyer, etc.

Champ : générations nées entre 1922 et 1936 ayant occupé un emploi après 49 ans.

Source : enquête complémentaire à l'enquête Emploi 1996, INSEE, Économie et Statistique n°335, 2000 - 5

En 2001, près de 550 000 personnes sont en préretraite (dispositifs ASFNE, ARPE, CATS) ou en chômage dispensé de recherche d'emploi, soit un effectif équivalent de celui d'une génération.



source: COR d'après UNEDIC, Bulletin mensuel

Des différences de trajectoire

On observe de très sensibles différences de trajectoire entre secteurs d'activité et catégories socio-professionnelles.

Selon le secteur d'activité

Les chances de rester en emploi jusqu'à la retraite sont plus élevées dans le secteur tertiaire et le risque de passer par la préretraite plus marqué dans l'industrie.

Répartition par trajectoire* et par secteur d'activité (hommes)

	Emploi	Chômage	Préretraite	Autres
Industrie	25 %	25 %	39 %	11 %
Construction	45 %	30 %	13 %	12 %
Tertiaire	39 %	31 %	9 %	21 %

* Cette trajectoire indique la façon dont le salarié passe de l'emploi à la retraite : soit directement, soit en traversant une période de chômage continu, soit après une préretraite, soit autrement.

Champ : hommes nés en 1930 salariés du secteur privé en 1985.

Source : INSEE, DREES

Les hommes étant sur-représentés dans l'industrie, ils passent plus souvent que les femmes par la préretraite.

A un niveau sectoriel fin, c'est dans le secteur de l'industrie automobile que l'on atteint la plus grande proportion de passages par la préretraite (53 % des hommes). Cette proportion est la plus faible dans les activités financières et les services aux particuliers.

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Si la proportion de trajectoires conduisant de l'emploi à la retraite après un passage par le chômage est à peu près la même pour toutes les catégories socioprofessionnelles, l'arbitrage entre emploi et préretraite diffère en revanche sensiblement d'une catégorie à l'autre. En particulier, les cadres sont beaucoup moins concernés par les préretraites que les autres catégories. Il y a trois raisons à cela : ils sont sur-représentés dans le tertiaire ; ils exercent des métiers moins pénibles et ils ont commencé à travailler plus tard, ce qui rend pour eux les préretraites moins attractives.

Répartition par trajectoire et par CSP (hommes)

	Emploi	Chômage	Préretraite	Autres
Cadres	46 %	25 %	10 %	19 %
Professions intermédiaires	36 %	26 %	24 %	14 %
Employés	40 %	25 %	16 %	19 %
Ouvriers	30 %	23 %	30 %	17 %

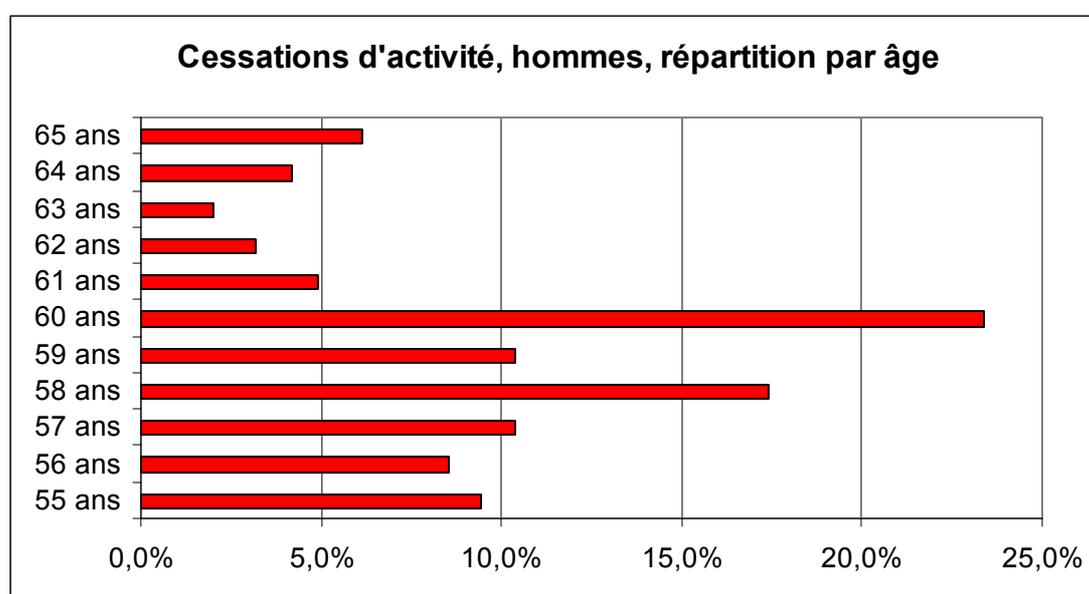
Champ : hommes nés en 1930 salariés du secteur privé en 1985.

Source : INSEE, DREES

La distribution des âges de cessation d'activité

La distribution des âges de cessation d'activité est tout autant marquée par la situation de l'emploi que par la réglementation des régimes de retraite. On observe ainsi trois "pics" de cessation d'activité pour les hommes, à 58 ans, 60 ans et 65 ans.

Répartition des cessations d'activité par âge, tous statuts, hommes



Source : enquêtes emploi de 1996 à 2000 de l'INSEE, Calculs COR, 2002

Cet état de fait pèse lourdement sur la question des retraites. Il doit être pris en compte dans toute réflexion sur l'allongement de la durée d'assurance. Il donne une valeur d'autant plus grande à la sécurité procurée par le passage à la retraite, qu'elle s'oppose à une situation incertaine sur le marché du travail.